

Devenir animateur en prévention des risques professionnels

Secteur Aide et Soins à Domicile

Encadrement

ASD

3,5 JOURNÉES

25H

La formation :

Animer et mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels dans sa structure

Les Objectifs :

- Venir en appui de la direction pour organiser et animer la démarche de prévention des risques professionnels de sa structure
- Elaborer et animer un projet de prévention des risques professionnels de la structure (avant sa mise en oeuvre)
- Proposer des actions d'amélioration à partir de l'analyse d'une situation de travail

PUBLIC	Tout salarié du secteur	PARTICIPANTS	De 1 à 8 stagiaires	POINTS FORTS	1/2 journée sur site Outils de gestion
INTERVENANT	Formateur spécialiste du secteur ASD certifié par l'INRS	EVALUATION	Remise d'un certificat	PRÉ-REQUIS	Bases en prévention de l'INRS
RESSOURCES MOBILISÉES	Matériels pédagogiques Salle	MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	Echanges interactif Travaux de groupe	ACCESSIBILITÉ PMR	OUI

Le programme :

Venir en appui de la direction pour organiser et animer la démarche de prévention des risques professionnels de sa structure

- Identifier les enjeux de la prévention des risques professionnels pour sa structure
- Estimer le niveau de maturité de l'entreprise en matière de prévention
- Participer au développement de la démarche de prévention correspondant à la stratégie de l'entreprise

Proposer des actions d'amélioration à partir de l'analyse d'une situation de travail

- Identifier les principaux risques du secteur (risque de TMS,RPS, risques liés à la mobilité de la personne aidée, risques routier, risque de chute)
- Identifier, observer et analyser une situation dangereuse
- Proposer et mettre en place des actions de prévention

Elaborer et animer un projet de prévention des risques professionnels de la structure (avant sa mise en oeuvre)

- Elaborer un projet de prévention
- Se préparer à l'animation d'un projet de prévention